

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 juin 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ENV 012-4010/18/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Image de Ville pour l'organisation des Journées du Film de l'Environnement - Approbation d'une convention MET 18/6885/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'association Image de Ville organise chaque année, depuis 2006, les Journées du Film de l'Environnement. Cette manifestation aborde, par l'intermédiaire du cinéma, les questions de société soulevées par les enjeux environnementaux. Depuis plus de 12 ans, les différentes thématiques de l'environnement ont ainsi pu être abordées : l'eau, le changement climatique, les déchets, l'agriculture, l'air, la forêt, l'énergie solaire, la nature en ville, les transports, l'alimentation...

Avec environ 40 films (fictions et documentaires, films du répertoire et avant premières) programmés à chaque édition, et l'accueil de nombreux invités (cinéastes, urbanistes, experts de l'environnement...), les « Journées du Film de l'Environnement » ont pour ambition d'offrir aux citoyens, aux élus, un temps de réflexion, un partage et des échanges sur les questions de qualité de vie au quotidien, de santé ou de l'avenir de la planète. En plus des films, l'association propose des soirées-débats, rencontres, tables rondes pour approfondir cette réflexion. Il faut aussi noter un effort pour s'approcher du public à travers la mise en place de « fontaines documentaires », présentations de films en accès libre dans des lieux accessibles au public (médiathèques, salle des associations...).

L'association Image de Ville souhaite fédérer un réseau toujours plus large d'acteurs culturels et d'institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement, avec la volonté d'associer à cette manifestation les publics les plus divers pour que ces questions complexes ne se résument pas à un dialogue entre experts et spécialistes. Une attention particulière est portée aux jeunes spectateurs qui bénéficient d'une programmation spécifique alliant photographie, théâtre, musique... Un programme spécifique leur est dédié en lien avec l'Éducation Nationale et les communes.

Cette initiative qui, à l'origine, se tenait sur le Pays d'Aix se développe sur d'autres communes de la Métropole, depuis 2012 à Marseille à l'occasion du Forum mondial de l'eau ou plus récemment autour de

Signé le 28 Juin 2018

Reçu au Contrôle de légalité le 11 juillet 2018

l'exposition « Vies d'ordures » au Mucem et à Gignac la Nerthe sur le projet de « GreenLab » et la diffusion de films pour le jeune public sur l'agriculture urbaine. Image de Ville a aussi développé des partenariats avec l'École Nationale du Paysage à Marseille, l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional à Aix-en-Provence, le lycée Agricole de Valabre à Gardanne, l'Institut INSPIRE (Initiative pour la Promotion d'une Industrie Réconciliée avec l'Écologie et la Société) à Marseille. Des contacts sont en cours pour développer cette initiative sur les communes de l'Ouest-Etang de Berre.

L'association a aussi développé des productions audiovisuelles sur la base d'images prises sur l'ensemble du territoire métropolitain, mettant en valeur les initiatives et dynamiques engagées pour l'environnement : le film « l'épopée du déchet » tourné à Martigues, Marseille, Aix-en-Provence, Gardanne.

L'association travaille actuellement sur un projet de Web documentaire qui traitera des enjeux du changement climatique pour la Métropole dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Recherche sur l'Évolution du Climat (GREC PACA).

Enfin, Image de Ville met à disposition des communes, des acteurs professionnels, des établissements d'enseignement, son centre de ressource qui comprend plus de 2.500 films référencés et 1.000 invités potentiels pour l'organisation de projections débats sur l'ensemble des thèmes de l'environnement. Il développe, en partenariat avec le rectorat, des mallettes pédagogiques regroupant films et ressources.

L'association Image de Ville propose donc de reconduire une treizième édition des « Journées du Film de l'Environnement », en septembre 2018 sur Aix-en-Provence, puis circulera dans les communes de la Métropole, candidates pour accueillir cet événement. Le thème général proposé est « **la biodiversité** » .

Le Budget pour l'organisation de cette manifestation et le développement des activités de l'association (centre de ressource, productions audiovisuelles) est estimé à 80.000 €. Le financement se décompose comme suit :

Métropole Aix-Marseille-Provence - Stratégie Environnement -Plan Climat	20.000 €
Métropole Aix-Marseille-Provence – Territoire du Pays d'Aix	10.000 €
Région PACA	15.000 €
Conseil Départemental 13	10.000 €
État / ADEME	10.000 €
Ville d'Aix-en-Provence	5.000 €
Autres Communes et partenaires	5.000 €
Mécénat	5.000 €
Soit au total	80.000 €

La subvention sollicitée auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève à 30.000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de **20.000 €**, au regard des réductions des crédits demandés au cours de cette année. Une convention, entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'association « Image de Ville », est proposée, pour préciser le cadre d'organisation de la treizième édition des « Journées du Film de l'Environnement » et le développement des activités de l'association.

Pour les subventions au titre d'une manifestation/action d'Image de Ville :

C G ° N	Manifestation Action	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectifs
2018_000	Journées du Film de l'Environnement	Image de Ville	Environnement	30.000 €	80.000 €	30.000 €	20.000 €	oui

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 relative au Règlement Budgétaire Financier.

Oui le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que les actions de cette association représentent un intérêt manifeste pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière d'environnement.
- Qu'il convient de conclure un partenariat avec cette association pour mettre en œuvre les projets qu'elle propose.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention pour un montant de 20.000 euros à l'association Image de Ville pour 2018.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'association Image de Ville, pour préciser le cadre d'organisation de la « treizième édition des Journées du Film de l'Environnement » et le développement des activités de l'association.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 11 juillet 2018**

Article 4 :

Les crédits nécessaires de 20 000 euros sont inscrits sur la partie environnement - Budget Primitif Métropolitain Fractionné – 01 - ligne 1D/chapitre 011/ Fonction 74/ Nature 65748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Stratégie environnementale,
Plan climat, Prévention des risques

Alexandre GALLESE